

# La Gazette de Meigneux



Edition N° 8 – Mars 2025

## Dans ce numéro

Mot du Maire	2	Manifestations de la commune	5	Inscriptions aux écoles	17
Travaux salle des fêtes	2	Mémoire de Meigneux	11	Economies d'énergie	18
Notre-Dame de Lorette	3	Promenons-nous	12	Jeux	19
Site Web de Meigneux	3	Manifestations de l'AMI	16	La recette d'Estelle	23
Job d'été	4	Bar Truck	16	Etat civil	24
Savoir-vivre ensemble	4	Manifestations à venir	16	Entreprises du territoire	24

## Le mot du Maire

Chères Meigneusiennes et chers Meigneusiens,

Avec l'arrivée du printemps, notre commune s'éveille sous des jours plus lumineux et des températures plus douces. Cette saison est synonyme de renouveau, d'énergie et de projets, alors entamons-la avec enthousiasme.

Les beaux jours nous invitent à redécouvrir nos espaces verts, à profiter des initiatives locales et à participer aux événements qui rythmeront la vie de notre village. Nous poursuivons nos efforts pour embellir Meigneux avec du fleurissement et de l'entretien de voirie.

Le printemps est aussi l'occasion de renforcer nos liens et de partager des moments chaleureux, je vous invite donc à profiter pleinement de ces instants.

Toutefois, le respect des uns et des autres devra rester l'une de nos priorités, alors vous retrouverez encore et encore un article sur le bien-vivre ensemble.

Souhaitons que tout le monde le lise et s'en inspire.

A très bientôt

Véronique

## Travaux salle des fêtes

La réfection de la cuisine de la salle des fêtes est terminée et tout cela dans le délai imparti.

Le résultat est à la hauteur de nos attentes. Plus claire et plus spacieuse, plus fonctionnelle, tout est réuni pour y préparer de bons repas.

Merci aux entrepreneurs :

- M. Le petit pour l'électricité,
- M. Domingues pour la plomberie,
- M. Dahmani pour la restructuration de l'espace, la peinture et le carrelage,
- M. Lépicier pour le plan de travail,
- Au comptoir de bretagne pour les meubles (piano, lave-vaisselle, armoire inox, chambre froide etc.).

Nous sommes repartis pour quelques années de bons et loyaux services, alors à vos agendas pour réserver la salle et y organiser vos futures fêtes (toutes les informations sur le site, voir page suivante).





## Notre-Dame de Lorette

Le samedi 14 juin à 18h30, notre église « Notre-Dame de Lorette » va retrouver tout son éclat grâce à l'inauguration officielle de ses nouveaux vitraux.

Réalisés par le maître-verrier Martine RICHARD, ces vitraux vont venir sublimer l'édifice en jouant avec la lumière naturelle.

Une chorale accompagnera la cérémonie de ses belles voix et un verre de l'amitié sera partagé à l'issue de celle-ci.

Nous espérons que vous pourrez vous joindre à cet événement qui n'arrive pas si souvent de nos jours dans nos petites communes.

## Site de la mairie

Notre site Internet : votre portail vers la vie locale !

Ce site a été conçu pour vous offrir un accès rapide et intuitif à une majorité d'informations dont vous pourriez avoir besoin, que vous soyez un habitant à la recherche de renseignements pratiques ou un visiteur souhaitant découvrir notre village.

Que trouverez-vous sur notre site ?

Les actualités du village et de la communauté de communes, ainsi que les rubriques suivantes :

- Vivre à Meigneux : horaires et contacts de la mairie, numéros d'urgence, adresses utiles, entreprise du territoire, vie associative !
- Notre commune : vos élus, comptes rendus des conseils municipaux, documents et démarches administratives, démarches d'urbanisme.
- Services : transports, collecte des déchets, informations sur les déchetteries, location de la salle communale.
- Agenda : découvrez les animations à venir.
- Albums photos : retrouvez les photos des différentes manifestations, du village...

Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir notre site à l'adresse suivante :

<http://www.mairie-de-meigneux.fr/>

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques, partagez vos idées et participez ainsi à son amélioration !

## Job d'été

Vous cherchez un emploi saisonnier pour cet été ? Notre commune recrute un agent technique pour assurer la propreté et l'entretien des espaces publics !

Missions :

- Entretien des espaces extérieurs (rues, aire de jeux...)
- Petits travaux de peinture
- Passage du nettoyeur haute pression
- Rangement, tri...

Profil recherché :

- Dynamique, sérieux et motivé
- Autonome et rigoureux dans son travail
- Sens du service public et du travail bien fait

Conditions du poste :

- Durée : juillet et/ou août
- Horaires : environ 20 à 35h par semaine (à définir)
- Rémunération : selon la grille en vigueur
- Âge minimum : 18 ans

Si vous êtes intéressé(e), envoyez ou déposez votre candidature (CV + lettre de motivation) à la mairie avant le 31/05/2025.

Pour contacter la mairie :

Mail : [mairie.de.meigneux@gmail.com](mailto:mairie.de.meigneux@gmail.com)

Tél : 01 60 67 31 66

Adresse : 2 rue de l'église – 77520 Meigneux



## Savoir-vivre ensemble

**Quelques définitions :**

Le savoir-vivre : « **Connaissance et mise en pratique des usages de la politesse, de la vie en société.** »

Le manque de savoir-vivre : « **Comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui ou la courtoisie.** »

## Règles de la propreté

La collecte des déchets est organisée 2 fois par semaine :

- Mercredi matin pour les bacs « rouges »
- Vendredi matin pour les bacs « jaunes »

Chacun s'engage à y être vigilant et à ne laisser ni détritrus ni sac poubelle sur la voie publique.

Entre les collectes, les conteneurs doivent être rangés chez vous et ne pas rester sur les trottoirs.

Entretenez la portion de trottoir située devant chez vous.

Respectez les distances et hauteurs réglementaires pour les plantations sur votre terrain.

Bon à savoir : il est interdit de brûler à l'air libre les végétaux, quels qu'ils soient (tonte de pelouse, tailles d'arbres ou fleurs fanées). Ils doivent être déposés à la déchetterie ou compostés sur votre terrain.

## Règles du bruit

De manière générale, aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Sont concernés les bruits émanant :

- De personnes comme les chants, cris, fêtes...
- D'animaux surtout lorsque vous êtes absent du domicile
- D'outils pendant le jardinage, le bricolage...

Pour rappel, tondeuses, tronçonneuses et tout autre matériel bruyant doivent être utilisés comme suit :

- Semaine de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

## Stationnement

Il est interdit de stationner sur les trottoirs et la voirie, essayez de rentrer au maximum vos véhicules dans vos propriétés.

## Manifestations de la commune

Ces derniers mois, notre village a vibré au rythme de belles manifestations, mêlant joie de vivre, hommage et traditions. Retour sur ces moments forts qui ont rassemblé petits et grands !

### Halloween : un défilé terrifiant et festif !

Le 3 novembre, sorcières, fantômes et monstres en tout genre ont envahi les rues de notre village pour le grand défilé d'Halloween.

Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont parcouru les rues de notre village, s'arrêtant aux maisons pour récolter des friandises dans une ambiance joyeuse et effrayante à la fois.



## 11 novembre : un hommage solennel aux héros

Le 11 novembre, notre commune s'est rassemblée pour rendre hommage aux soldats tombés pour la France.

Après la lecture du message officiel et le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, les habitants ont partagé le verre de l'amitié.



## On fête les aînés : un moment de partage et de convivialité

En décembre, nos aînés ont été invités par la mairie au restaurant « chez grand-mère » des Ormes sur Voulzie.

Au programme : un délicieux repas, des rires, des anecdotes et une ambiance chaleureuse.

Cette journée de partage, s'est clôturée par une visite du « Musée de la Vie d'Autrefois », qui retrace la vie des Français entre 1800 et 1950 toutes régions confondues. Ce fut une très belle découverte pour la majorité des participants.



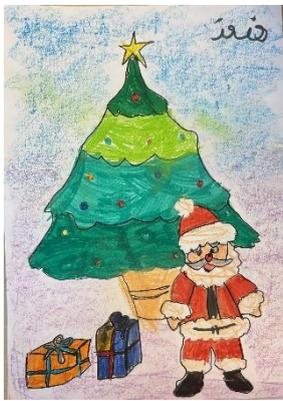


## Concours de dessin de Noël : les enfants à l'honneur

Pour clôturer l'année en beauté, la mairie a organisé un concours de dessin sur le thème de Noël.

Les enfants du village ont laissé libre cours à leur imagination et ont réalisé de magnifiques œuvres.

Tous les dessins ont été affichés à la mairie et les artistes ont reçu des cadeaux.



## Les vœux de Mme le Maire

La cérémonie des vœux du Maire 2025 fut un moment de rassemblement pour toute la commune de MEIGNEUX.

Cette cérémonie s'est déroulée le dimanche 12 janvier à la salle des fêtes.

La municipalité a invité Olivier LAVENKA, Maire de Provins et délégué départemental, pour remercier le département de son soutien dans les différents projets réalisés et afin de partager avec les habitants et le Conseil municipal le verre de l'amitié.

Après les discours de Véronique SAMSON et d'Olivier LAVENKA, un apéritif déjeunatoire était offert par Madame le Maire.

La traditionnelle galette des rois était quant à elle, offerte par notre adjoint Eric MARCHERAT.

Un moment important pour renforcer le lien entre la municipalité et les habitants !



### Prochaines manifestations

- Chasse aux œufs de Pâques le lundi 21 avril à 10H30
- Commémoration du 08 Mai à 11H
- Défilé d'Halloween le dimanche 02 novembre à 14H30

# Mémoires de Meigneux

Remontons le temps... L'histoire très ancienne de notre village.

Meigneux tire son nom du latin Magnacum qui signifie « domaine de Magnius ».

Le fort de Magnu, installé sur un éperon rocheux dominant l'Auxence, est certainement d'origine protohistorique (c'est-à-dire la période de transition entre la préhistoire et l'histoire – du III<sup>ème</sup> au I<sup>er</sup> millénaire avant Jésus-Christ – fin du néolithique). Il a ensuite été romanisé.

Au IX<sup>ème</sup> siècle, ce fort se situe au bord de la Marche de Champagne. La seigneurie appartient à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens qui lui concède en 1435 une charte de franchise, c'est-à-dire un ensemble de droits et de privilèges, afin de conserver une population active sur son territoire. La seigneurie échoie ensuite au prieuré de Saint-Loup-de-Naud.

En 1746, le seigneur ecclésiastique, trop éloigné du lieu de culte, abandonne le service divin de la paroisse de Meigneux à celle de Donnemarie, ce qui lui vaut d'être rattachée à ce canton pendant la Révolution.

En 1814, au cours de la Campagne de France qui oppose Napoléon I<sup>er</sup> à une coalition d'Etats européens (dont le Royaume Uni et l'empire russe), des combats ont lieu dans la commune.

Les activités économiques de Meigneux sont essentiellement liées à l'exploitation du bois et sa population se compose en majorité de bûcherons, de charbonniers, de scieurs de long et de cabotiers ; les produits sont transportés sur l'Auxence jusqu'à la Seine.

Sous le second Empire (1852-1870), le morcellement des propriétés permet une meilleure exploitation des terres ; Meigneux connaît alors une ère de prospérité agricole qui la distingue des autres communes du canton.

Eglise Notre-Dame de Lorette – XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles – construction principalement en grès

L'église, édifiée en 1677 sur un plan basilical à trois travées, est bénie le 9 mai 1679 par le curé de Dontilly, doyen rural de Montereau. Elle est agrandie d'un cœur à chevet plat en 1732. Le clocher abrite une cloche fondue en 1858. L'édifice est dédié à Notre-Dame de Lorette.



Fonts baptismaux – XVII<sup>ème</sup> siècle – calcaire – hauteur 100 cm

Ces fonts sont composés de deux bassins. Celui du haut permet le baptême par aspersion des enfants. L'eau s'écoule ensuite dans celui du bas, évoquant la fontaine de vie, dispensatrice de l'Esprit divin. L'eau est enfin conduite directement en terre, afin que sa bénédiction soit respectée.



## Promenons-nous dans Meigneux !

Le Conseil municipal a engagé un vaste chantier de réhabilitation et de nettoyage des chemins communaux. De nombreux arbres morts ont été abattus et les abords des chemins, débroussaillés.

Nous invitons donc tous les Meigneusiens à emprunter ces chemins pour des promenades ressourçantes qui permettront peut-être à certains de découvrir la commune sous un nouveau jour !

Et pour ceux qui veulent pousser l'exploration un peu plus loin, pourquoi ne pas aller faire un tour vers la zone humide de Rampillon où un parcours pédagogique a été installé ? Une promenade très agréable et instructive !

### Carte chemins communaux



Et en allant chez nos voisins de Rampillon...

# LE PARCOURS PÉDAGOGIQUE DE LA ZONE HUMIDE DE RAMPILLON



LA DURÉE DU PARCOURS EST D'ENVIRON 1 HEURE POUR UNE DISTANCE DE 600 M

Pendant le parcours, vous trouverez des Flashcodes dirigeant vers des sites internet pour en apprendre un peu plus.

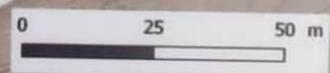
Afin de les scanner avec votre smartphone, n'hésitez pas à télécharger une application gratuite de lecture de « Qrcode ».

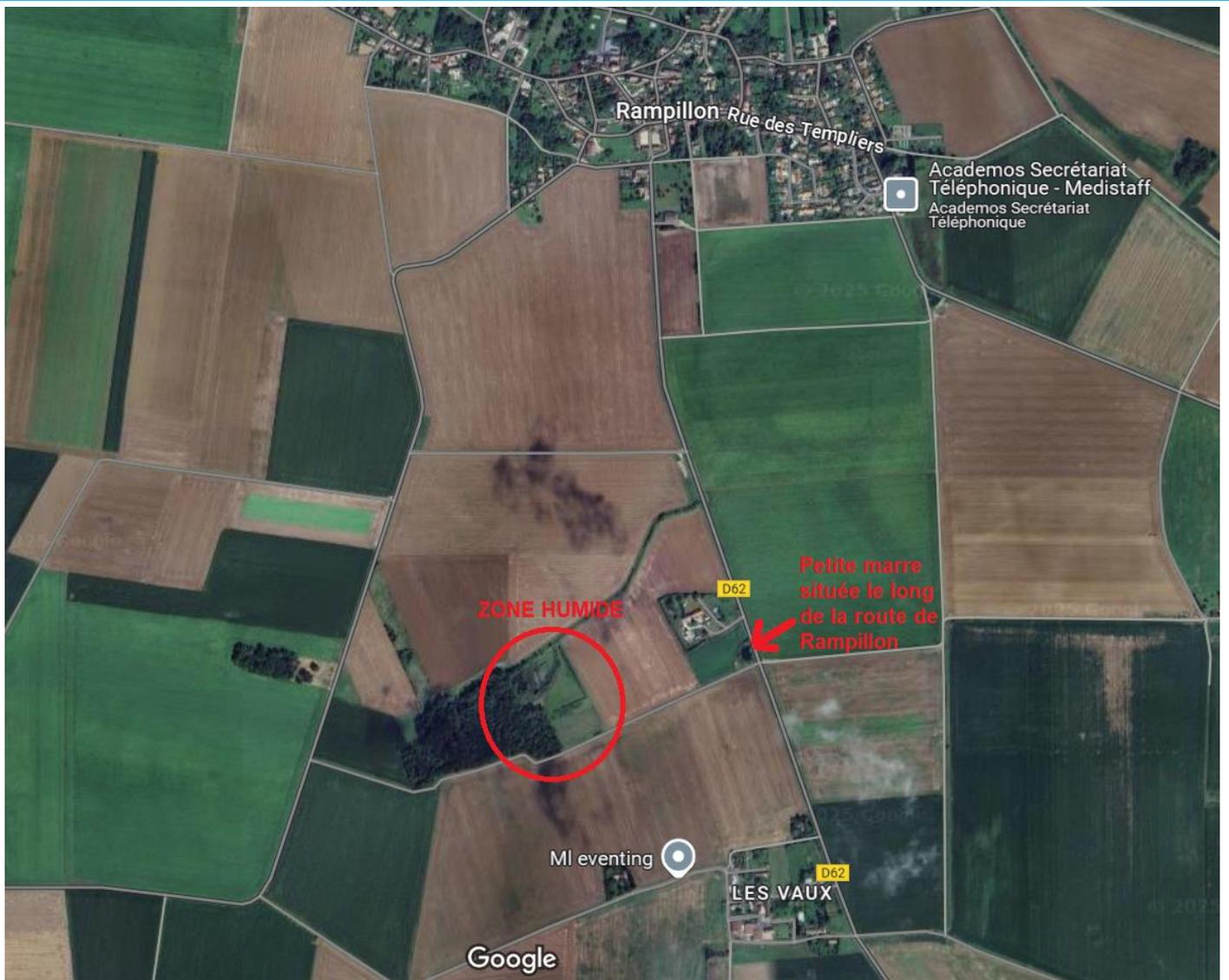
LA ZONE HUMIDE

- A** Le site
- B** Les invertébrés
- C** La biodiversité
- D** La qualité de l'eau

Votre parcours pédagogique   
Cours d'eau 

VOUS ÊTES ICI 





## Manifestations de l'AMI

### Beaujolais nouveau

Le 21 novembre 2024, l'association AMI a organisé une soirée « Beaujolais Nouveau » à la salle communale. Cet événement a rassemblé les habitants et leurs invités pour célébrer cette tradition française.

Les participants ont eu l'opportunité de déguster le nouveau millésime du Beaujolais, accompagné de petits fours, charcuteries et divers desserts. La soirée a été animée par des discussions chaleureuses et des moments de partage, renforçant les liens au sein de la communauté.

L'association AMI se réjouit du succès de cet événement et remercie tous les participants pour leur présence. Elle donne rendez-vous à ses membres pour les prochaines activités prévues au cours de l'année.



## Bar-Truck

Un événement à ne pas rater : l'arrivée d'un bar-truck dans le village !

Bonne nouvelle pour les habitants : un bar-truck fera escale dans notre village les vendredis 9 mai, 13 juin et 11 juillet, à partir de 18h00, sur la place de la mairie. Ce concept original transformera votre soirée en une expérience conviviale, parfaite pour se retrouver entre amis ou en famille.

Le bar-truck propose une sélection de boissons pour tous les goûts. Malou, quant à elle, proposera des planches de fromages et charcuteries. C'est l'occasion de créer une ambiance chaleureuse et de partager un moment de détente afin de renforcer les liens au sein de la communauté.



## Prochaines manifestations de l'AMI

Ne manquez pas les manifestations de l'AMI !

Le printemps approche, et avec lui, une série de réjouissances qui rythmeront la vie de notre village dans les mois à venir.

Que vous soyez amateur de fêtes costumées, chineur passionné ou compétiteur dans l'âme, ce programme est fait pour vous :

### Bal masqué – Une soirée mystérieuse et festive

Date : samedi 22 mars 2025.

Préparez vos plus beaux masques et vos tenues élégantes, car notre bal masqué est de retour !

Venez danser, vous amuser et profiter d'une ambiance amicale.



## Brocante – Le rendez-vous des chineurs

Date : 29 mai (jeudi de l'ascension) .

Envie de faire de bonnes affaires ou de donner une seconde vie à vos objets ?

Notre brocante annuelle est l'occasion parfaite pour dénicher des trésors.

Que vous soyez vendeur ou acheteur, ce sera une belle journée placée sous le signe de la bonne humeur et du partage.

Une buvette et un stand de restauration seront disponibles sur place.

## Fête du 14 juillet

Date : lundi 14 juillet.

Notre village célèbre la Fête nationale le 14 juillet avec un repas et un concours de pétanque.

Formez votre équipe et tentez de remporter le trophée du tournoi ! Inscriptions sur place le jour-même.

Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments de joie.

Réservez dès maintenant ces dates dans vos agendas et invitez vos proches !

## Inscriptions aux écoles

La campagne d'inscription dans les écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée 2026/2027 aura lieu du 12 mars au 30 avril 2025.

Pour être inscrit à l'école maternelle, l'enfant doit avoir trois ans. Les inscriptions se font à la mairie de Donnemarie-Dontilly, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h.



Pièces à fournir (Originaux et photocopies des pièces demandées) :

- Justificatif de l'état civil de l'enfant : livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance.
- Attestation du domicile du père, de la mère ou du responsable légal de l'enfant (dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu, dernier avis d'imposition de la taxe d'habitation, attestation d'assurance du domicile en cours de validité, quittance d'électricité ou de gaz de moins de trois mois ou échéancier en cours).
- Justification des vaccinations : le carnet de santé de l'enfant comportant 1 vaccination obligatoire (DTP 3 injections + un rappel ; le BCG, même non obligatoire, est toutefois conseillé) ou à défaut les certificats de vaccination.

La mairie vous délivrera un reçu de votre dossier d'inscription, puis il sera nécessaire de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école.

Si vous choisissez d'inscrire votre enfant dans une autre commune, vous présenterez votre demande de dérogation à Mme le Maire de Meigneux avant de contacter la mairie dont dépend l'école choisie.

# Economies d'énergie



## Quelques gestes qui pourraient nous aider à faire diminuer la facture



### Comment mieux maîtriser ma consommation d'électricité ?

#### 1 Les outils qui changent mon quotidien

##### Le compteur Linky

Pour optimiser ma consommation et faire des économies, j'utilise les services de mon nouveau compteur Linky.

Voir la fiche "Comment utiliser mon compteur Linky au quotidien ?".

##### Un thermostat programmable

Si je possède un chauffage individuel, je gère au mieux la température de mon logement et j'économise de l'énergie.

Aide "Coup de pouce thermostat" un crédit d'impôt allant jusqu'à 150€.

##### Les achats utiles

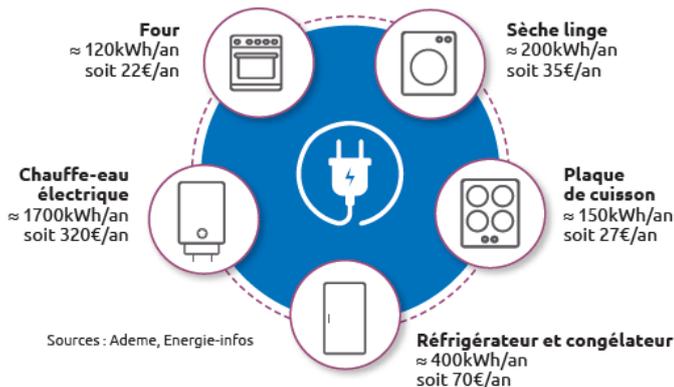
Un thermomètre : moins de 10€

Une multiprise à interrupteur : moins de 15€

Des rideaux occultants : moins de 50€

Des ampoules led : moins de 15€ l'unité

#### 2 Top 5 des appareils qui consomment le plus d'électricité dans mon logement



**À NOTER** Le chauffage électrique pour une maison de 50m<sup>2</sup>, représente en moyenne 5500kWh soit environ 800€ à l'année.

#### 3 10 éco-gestes dans mon quotidien

- Je ne laisse pas mes appareils en veille et débranche les prises, les chargeurs de téléphones, etc.
- J'éteins les lumières allumées inutilement.
- J'enlève régulièrement la glace des parois de mon congélateur.
- Pour mon lave vaisselle, je choisis le cycle adapté (touche éco).
- Je lave mon linge à 30°.
- Je baisse de 1° la température de mon logement.
- Je ne mets rien devant mes radiateurs électriques et je les dépoussière régulièrement.
- En cas d'absence de plus d'une journée, je sélectionne la touche hors gel de mes radiateurs.
- Je ne laisse pas l'eau couler inutilement, attention au goutte à goutte des robinets et des chasses d'eau.
- L'hiver, je pense à fermer mes volets la nuit.

#### À NOTER

Nous consommons de plus en plus d'électricité.

**100**

C'est le nombre moyen d'appareils électriques par foyer.

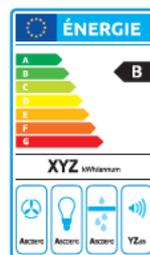
**40%**

C'est la hausse de consommation d'électricité d'un foyer depuis 1990.

**116€**

C'est le budget mensuel moyen d'électricité pour un ménage.

#### 4 Quelques effets de ces éco-gestes sur ma facture



Baisser de 1° le chauffage fait économiser **7%** sur ma facture, soit en moyenne, une économie de 84€ par an.



Une box internet allumée 24h/24 consomme autant qu'un réfrigérateur.



Un lavage à 30°C consommera **trois fois moins d'énergie** qu'un lavage à 90°C.

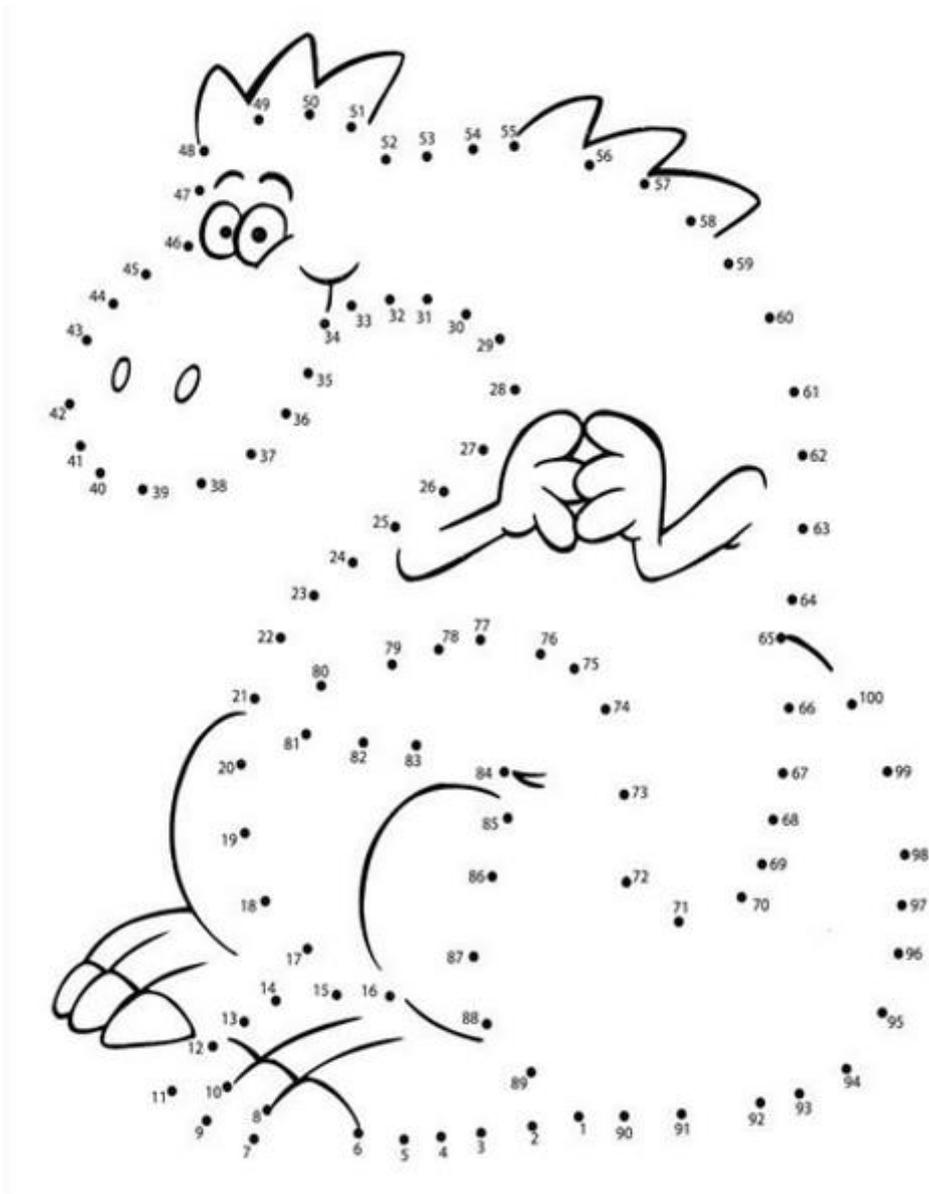


Pour tout achat, je me réfère à l'étiquette énergie. Un réfrigérateur classé A consomme en moyenne **70% d'électricité de moins** qu'un appareil classé C disposant des mêmes options.



L'entretien des joints grilles et filtres des appareils permet un gain de **30%** de leur consommation d'énergie électrique.

L'application mobile **EcoGator** permet d'analyser l'étiquette énergie de l'appareil qui m'intéresse.



Facile

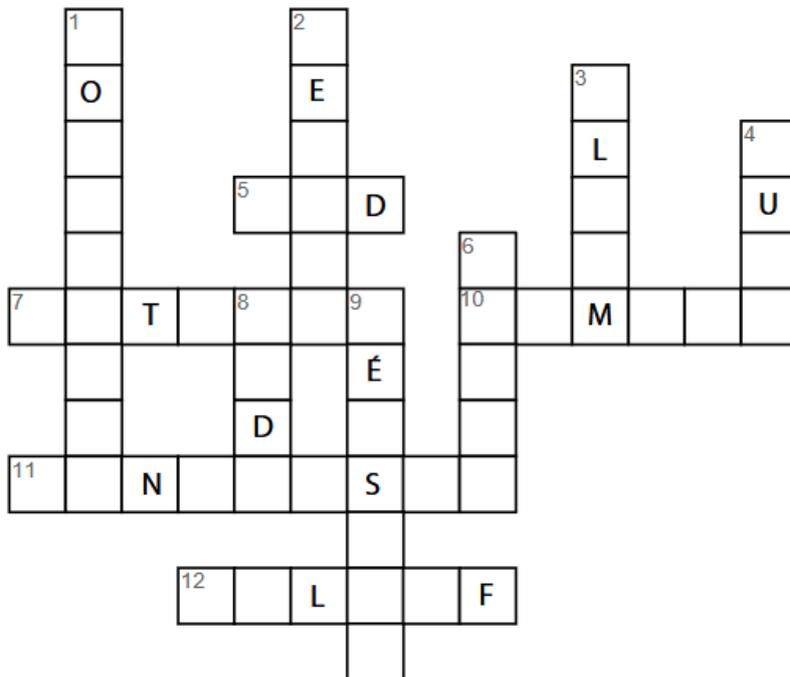
5	7	1		8				
9	8	4	5				6	7
2	6				9	5	1	8
	1	9	8			6		2
7		8	1			4	5	9
	5	6	9	2			3	
1	9	2	3	5				6
8	3	7	6	1			2	5
6		5	7	9				3

Moyen

6				3			5	8
3		7	9	5		4		
8		1	6	4	2	9	7	
				5	2		8	4
5	6			7	8		9	1
9		4						7
4	9	8	2	1				
		5		7	6			9
7	3	6	8					

Expert

		9	8	7				6
			3				9	4
9	4			1	7			
		5						7
	8			6		1		
	3	6			9	2	5	
2			6		5		3	1



**HORIZONTAL**

- 5) Logis des oiseaux.
- 7) Enlever.
- 10) Morceau d'acier qui attire le fer.
- 11) Faire tomber.
- 12) Ensemble des creux et des bosses de la surface de la terre.

**VERTICAL**

- 1) Bâtiment dans lequel dorment les porcs.
- 2) Lire une deuxième fois.
- 3) Grand livre dans lequel on colle des photos.
- 4) Qui ne peut pas parler.
- 6) Inscrire la date.
- 8) Petit pli de la peau.
- 9) Arriver à faire ce que l'on voulait.





# La recette d'Estelle

## Recette du banana bread

Il nous arrive tous d'avoir des bananes bien trop mûres dans notre corbeille à fruits pour avoir envie de les manger !

Dans ce cas, j'en profite pour faire un banana bread, une recette traditionnelle des Etats-Unis qui remonte aux années 1930 alors que sévissait une grande crise économique. Le gaspillage n'étant alors pas permis, un groupe de femmes au foyer a décidé de récupérer les bananes trop mûres pour en faire un gâteau. C'est aujourd'hui une star des desserts américains qui a même sa propre journée dans le calendrier : le 23 février.

Ingrédients :

- 250 gr de farine
- 1 cuillère à café de bicarbonate de soude
- 1/2 cuillère à café de levure chimique
- 1/2 cuillère à café de sel
- 116 gr de beurre salé ramolli
- 200 gr de sucre en poudre
- 2 gros œufs à température ambiante
- 2 à 3 bananes écrasées (240 ml)
- 120 ml de babeurre (le kéfir marche très bien aussi !)
- 30 ml de jus d'orange fraîchement pressé
- 15 ml de jus de citron fraîchement pressé
- Le zeste d'1 à 2 citrons
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille
- 34 g de pistaches concassées
- 44 g de noix concassées



Préchauffer le four à 190 degrés ; graisser un moule de 23\*13 cm ;

Dans un saladier, mélanger la farine, le bicarbonate de soude, la levure et le sel ; réserver ;

Dans un autre saladier, mélanger le beurre et le sucre, puis ajouter les œufs, les bananes écrasées, les jus d'orange et de citron, les zestes, l'extrait de vanille et le kéfir ; ajouter ensuite les 2/3 des pistaches et noix et mélanger ;

Verser la pâte dans le moule et répartir le reste des pistaches et des noix sur le dessus ;

Enfourner pour 60 à 65 minutes, puis laisser reposer dans le moule pendant un quart d'heure et finir de laisser refroidir sur une grille.

Pour les personnes allergiques aux fruits à coques, la recette est tout aussi délicieuse sans les noix et les pistaches ☺

Bon appétit :)

Estelle

## Etat civil

### Naissances

Aaron PENNETIER le 17 octobre 2024, 3 rue de la vallée Gobin

### Arrivées

Melle Margaud ANDRE et ses enfants Lizy et Théa, 3 rue du presbytère.

M Jordan et Mme Emeline DESMARETS et leurs enfants Arya et Eden, 3 rue de la Gaillarde

## Entreprises et partenaires du territoire

**Alexandre Mathieu** – Couverture Zinguerie

2 rue des Sainfoins – 06.46.84.37.96

**Cagne Christopher** – Agence de prévention et de sécurité – 8 rue de la vallée Gobin – 07.85.03.23.51

**Chapelle Christophe** (REE Rails Europ Express) – Ingénierie, conception et fabrication de modèles réduits

9 rue de l'Auxence - 01.64.00.31.20

Site WEB : [ree-modeles.com](http://ree-modeles.com)

**Dalla Riva Mathieu** (l'Atelier du glaneur) –

Fleuriste – 76 grande rue à BRAY SUR SEINE

Mail : [contact@atelierduglaneur.fr](mailto:contact@atelierduglaneur.fr)

Site Web : [www.atelierduglaneur.fr](http://www.atelierduglaneur.fr)

**Domingues Antony** – Entreprise de plomberie

3 rue des lombards 89340 Chaumont

06.33.17.55.95

**Lepetit Frédéric** – Electricité générale

Pont sur Yonne – 06.04.59.44.81.

**Lépicier Christophe** – Menuiserie

14 Rue de l'Auxence – 06.70.70.79.80

**Marcherat Eric (PFSUC)** – Formation adulte

secouriste santé – 2 rue de la Gabriette – 06.88.35.52.67

Site Web : [www.pfsuc.fr](http://www.pfsuc.fr)

**Dahmani Najib** – Autoentrepreneur dans le bâtiment

Rue de la Fontaine – 06.07.01.45.14

**Quinot Catherine** – Bijoux et accessoires de mode

5 rue de l'église – 07.70.25.21.19

**Quinot Didier (QUINOT S.A)** – Moto culture

7 Rue Brie – 01.64.08.02.64

**Richard Martine** – Atelier de vitrail

7 rue du Marin – 06.80.05.32.68

Site Web : [vitrail-cours.fr](http://vitrail-cours.fr)

**Sylvestre-Lavarinaz Jordan (CBR électricité)** –

Hôtel des artisans, Vaux le Pénil – 07.69.64.30.10

Mail : [gestion@cbrelectricite.fr](mailto:gestion@cbrelectricite.fr)

Site Web : [www.cbrelectricite.fr](http://www.cbrelectricite.fr)

### Rédaction :

- Claire BECASSE,
- Estelle BOUTONNET,
- Rosina CAPICCHIONI,
- Laetitia CHAPELLE,
- Sandrine DESMAREST,
- Mario MENDES,
- Véronique SAMSON,

**Publication :** Véronique SAMSON

**Dépôt légal :** 2009pref014-12/08/2009

**Directrice de la publication :** Véronique SAMSON, Maire

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie Publique